

Département du LOIRET
Arrondissement d'Orléans
CANTON et COMMUNES de
45600 SULLY SUR LOIRE
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire en mairie

Le 19 février 2024 à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Annule et remplace les précédentes demandes de subventions pour la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- Tarif bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs de Sully-sur-Loire
- Participation au voyage de Freiburg pour les collégiens Sullylois
- Règlement intérieur de la société EQUALIA
- Convention spéciale de déversement des Eaux Industrielles avec la société FRAMATOME
- Rapport préalable au Débat d'Orientation Budgétaire 2024

En mairie, le 13 février 2024

Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe



Sylvie DION

